

2^e Exposition Canine Nationale

Presqu'île d'Ambès (33)

10 JUILLET 2022

Clôture des engagements : 24 JUIN (date de réception)

PARC DE CANTEFRÊNE

**Confirmation seule
de 9h à 9h30**

EXPOSITION SANS CAGE

Vos engagements devront être envoyés à Cédia - Exposition d'Ambès,
67 rue du Général Leclerc - 67202 WOLFISHEIM accompagnés obligatoirement :

- du montant des frais (**Ordre A.C.T.G.**)
- des photocopies des justificatifs pour les engagements en Classe Champion ou Travail
- Certificat de Vaccination Antirabique pour les Chiens de 2^e Catégorie

Tout engagement par courrier non accompagné de son règlement ne sera pas retenu.

Engagements sur internet : <https://cedia.fr>

Engagement en ligne - Paiement sécurisé. Seuls les engagements payés seront retenus.

JURY PRESENTI

1^{er} groupe

Berger de Beauce, Berger des Pyrénées, Chien de Berger Catalan,
Border Collie, Colley, Shetland, Berger Américain Miniature Jean-Paul Kérihuel
Berger Australien, Chien de Berger de Majorque, Berger Portugais Maria Amélia Taborda (Port)
SPECIALE Colley Barbu,
Bobtail, Welsh Corgi Cardigan, Welsh Corgi Pembroke, Lancashire Heeler..... Christian Jouanchicot
SPECIALES Berger Hollandais, Chien Loup de Saarloos, Schapendoes,
Berger Blanc Suisse..... Annie Pouvesle
SPECIALES Kelpie Australien, Bouvier d'Australie, Australian Stumpy Tail Cattle Dog,
Berger Allemand, Chiens de Bergers Belges, Schipperke, Bergers de Brie, de Picardie,
Chien Loup Tchecoslovaque, Bergers Polonais, italiens, Chiens de Berger Roumains,
Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres, et autres races du groupe Gilbert Schaffner

2^e groupe

SPECIALE Pinscher, Affenpinscher, Schnauzer Annie Pouvesle
Dogue Argentin, Rottweiler, Hovawart, Chien de Berger Kangal, Aidi,
Sarplaninac, Berger de Bosnie-Herzégovine et de Croatie Gilbert Schaffner
Broholmer, Boxer, Dogue Allemand, Bullmastiff, Mastiff, Mâtin Napolitain,
Bergers du Karst, du Caucase, d'Asie Centrale, Dogue du Tibet,
Chien de Berger Roumain de Bucovine Mina Piljevic (Serbie)
Dogue de Bordeaux, Saint Bernard Christian Jouanchicot
SPECIALE Terre Neuve, SPECIALE Landseer, Cane Corso, Leonberg,
Bouvier d'Appenzell, Bernois, de l'Entlebuch, Grand Bouvier Suisse Jack Leroy Napoli
Mâtin des Pyrénées, Chien de Montagne des Pyrénées Jean-Paul Kérihuel
Dobermann, Terrier Noir Russe, Shar Pei, Bulldog Anglais, Fila Brasileiro,
Montagne Portugaise - Estrela, Dogue Majorquin, Presa Canario,
Fila de Saint Miguel, Mâtin Espagnol et autres races du groupe..... Maria Amélia Taborda (Port)

3^e groupe

Jagd Terrier, Terriers Jack et Révérend Russell, Terrier Australien, Fox Terrier,
Airedale, Bedlington, Border, Welsh Terrier, Irish Terrier, Kerry Blue, Sealyham,
Cesky Terrier, Silky Terrier, Toy Terrier, Irish Soft Coated Wheaten Terrier,
Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Scottish Terrier, Skye Terrier,
West Highland White Terrier et autres races du groupe Marie Christine Bodson
Bull Terrier, Bull Terrier Miniature Gilbert Schaffner
Staffordshire Bull Terrier, Staffordshire Américain Dusko Piljevic (Serbie)
Yorkshire Terrier Mina Piljevic (Serbie)

4^e groupe

Teckels Jean-Louis Escoffier

5^e groupe

Husky de Sibérie, Samoyède Dusko Piljevic (Serbie)
Akita Américain, Esquimau Canadien, Malamute de l'Alaska, Laïkas, Norsk Elghund, Chien
du Groenland, Chien Norvégien de Macareux, Chien d'élan Suédois, Spitz de Norbotten,
des Visigoths, Finlandais, Chien d'ours de Carélie, Berger d'Islande, Buhund Norvégien,
Chien Suédois de Laponie, Chien et Berger Finnois de Laponie Jack Leroy Napoli
Spitz Allemand, Spitz Italien, Basenji..... Marie Christine Bodson
Eurasier, Akita Inu, Chow Chow, Chiens Nus du Mexique et du Pérou,
Chien de Canaan, Podencos, Cirneco, et autres races du groupe Jean-Louis Escoffier

6^e groupe

Basset Hound, Dalmatien Marie Christine Bodson
Saint Hubert, Poitevin, Billy, Français, Grand Anglo Français, Bleu de Gascogne,
Gascon Saintongeais, Griffons Vendéens, Chien Courant de Posavatz,
Anglo Français de Petite Vénerie, Ariégeois, Beagle Harrier, Chien d'Artois,
Porcelaine, Fauves de Bretagne, Griffon Nivernais, Harrier, Chien Courant Italien,
Chien Courant Polonais, Chiens Courants Suisses, Chien Courant Slovaque,
Basset de Westphalie, Basset Artésien Normand, Beagle, Chiens de Rouge,
Basset des Alpes, Rhodesian Ridgeback et autres races du groupe Christian Jouanchicot

7^e groupe

Gammel Dansk, Drahthaar, Pudelpointer, Stichelhaar, Perdiguero de Burgos,
Braque du Bourbonnais, Braque Italien, Braque Hongrois, Braque Portugais,
Petit Munsterlander, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneuls Picard, de Pont Audemer,
Epagneul Hollandais à Perdre de Drente, Stabyhoun, Spinone Italiano,
Griffon d'arrêt Tchèque Ceskyfusek, Braque Slovaque à Poil Dur Dusko Piljevic (Serbie)
SPÉCIALE Setter Gordon, Braque Allemand, Braque de Weimar,
Braque de l'Ariège, Braque d'Auvergne, Braque Français, Braque Saint Germain,
Langhaar, Grand Munsterlander, Epagneul Breton, Epagneul Français,
Griffon Korthals, Pointer, Setter Anglais, Setter Irlandais Régis Toulet

8^e groupe

SPÉCIALE Retrievers de la Nouvelle Ecosse, à Poil Bouclé, à Poil Plat,
du Labrador, Golden, de la Baie de Chesapeake Chantal Charlot
Irish Water Spaniel, Chien d'eau Américain Catherine Heraud Amiot
Chien d'Oysel, Clumber, Cocker Anglais, Field Spaniel, Sussex Spaniel, Springer Spaniel,
Welsh Springer, Kooikerhondje, Cocker Américain, Chien d'eau Espagnol, Barbet,
Chien d'eau Romagnol, Wetterhoun, Chien d'eau Portugais Dusko Piljevic (Serbie)

9^e groupe

Bichons, Petit Chien Lion, Coton de Tulear, Epagneul Japonais,
Epagneul Nain Continental (Papillon/Phalène), Ratier de Prague Jean-Louis Escoffier
Caniche, Chien Chinois à Crête, Chihuahua, Cavalier King Charles Spaniel,
King Charles Spaniel, Pékinois, Petit Chien Russe, Griffon Belge,
Griffon Bruxellois, Petit Brabançon, Carlin Mina Piljevic (Serbie)
Lhasa Apso, Shih Tzu, Epagneul Tibétain, Terrier du Tibet,
Kromfohrlander, Boston Terrier Marie Christine Bodson
Bouledogue Français Yves Emmanuel Vilanova

10^e groupe

Lévrier Afghan, Saluki, Barzoi, Irish Wolfhound, Deerhound,
Galgo Espagnol, Greyhound, Whippet, Petit Lévrier Italien,
Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Lévrier Polonais Yves Emmanuel Vilanova

Races non reconnues par la FCI

Majorero, Alano Espagnol, Barbado da Terceira, Chien Fonnese, Bulldog Continental,
Cursinu, Bruno St-Hubert Français, Briquet de Provence, Epagneul de St-Usuge,
Chien Pluricolore à Poil Frisé et autres races du groupe Jean-Paul Kérihuel

**ENTRÉE VISITEURS GRATUITE.
SORTIE LIBRE APRÈS JUGEMENT.**

EXTRAIT DU REGLEMENT GENERAL DES EXPOSITIONS

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT – Les horaires seront choisis fin juin en fonction des engagements.

SORTIE DES CHIENS – Libre après jugement.

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur: le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage; les principales récompenses obtenues par l'élevage; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme.

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION: Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULLATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'il a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Seront refusés:

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- c) toute modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement).

Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant: Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement TERRIERS - TECKELS - CHIENS COURANTS

Chiens Courants: Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

Terriers-Teckels: Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

Teckels: Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans

distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de la Gironde par chèque bancaire ou postal.

Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS: le 24 JUIN 2022

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS:

1^{er} des engagements:

- a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
- b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
- c) des chiens sourds ou aveugles.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'il croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition):

- a) ceux refusés par le «Service Vétérinaire»;
 - b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite;
 - d) ceux dont l'engagement «au poteau» serait demandé.

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée. Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

C.A.C.S.: Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} «EXCELLENT» en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S.:

- a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- b) s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent» et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés «Meilleur de Race» seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation: **12 mois sauf**

Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
Teckels	15 mois
Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland	15 mois
Rhodiesian Ridgeback	15 mois
Retriever	15 mois
Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 90 € qui restera acquise à l'organisateur si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la SCC, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées:

- a) les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- b) ceux qui auront fait une fausse déclaration
- c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – L'organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'organisateur ne peut en aucun cas être reconnu responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

ATTENTION

L'Association Canine de Gironde a pris l'option «sans pass sanitaire» donc moins de 1000 personnes, ce qui impose malgré tout certaines contraintes à savoir:

- Afin de gérer au plus juste le nombre de présent il est impératif de déclarer votre accompagnant et de venir avec une personne maximum par exposant.

- un respect absolu des règles sanitaires qui seront en vigueur au moment de l'expo ET aussi, même si le gouvernement décide de lever le port du masque, la Canine de Gironde vous demande impérativement de porter le masque lors des jugements et dans les rings.

Tout non-respect de ce règlement entraînera l'exclusion immédiate de l'exposition.

Nous avons bien conscience que les choses sont contraignantes et compliquées mais nous avons essayé de trouver le meilleur compromis pour favoriser le plus de monde possible dans les meilleures conditions pour tout le monde, tant pour vous que pour les juges et bénévoles.

CONCERNANT LA CAUDECTOMIE, L'OTECTOMIE AINSI QUE LES CHIENS DE 2^E CATÉGORIE VEUILLEZ CONSULTER LE RÈGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC

Association Canine Territoriale de la Gironde Exposition d'Ambès

Ne rien inscrire dans ce cadre

Demande d'Engagement - Photocopies acceptées

Feuille à renvoyer à : Cédia - Exposition d'Ambès - 67 rue du Général Leclerc - 67202 Wolfisheim
Renseignements: Tél. 05 56 39 24 85 - Email: contact@canine33.fr

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification: N° LO (LOF ou LO étranger):
(puce ou tatouage)

Nom du chien :

Race:

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkhound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.	Nature du poil : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braques de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.
--	---	--	---	---

Date de naissance: Sexe:

Nom du père:

Nom de la mère:

Producteur:
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire

M. Mme Mlle

Adresse:

Code Postal: Ville:

Téléphone: E-mail:

Merci d'écrire soigneusement et en majuscules pour une meilleure lisibilité

Classe d'engagement: Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby
Ne Concourant pas Confirmation Meute Lot d'Affixe Lot de Reproducteur Vétéran
 Couple: nom du 2^e chien Paire: nom du 2^e chien

Tout chien inscrit en Classe Champion ou Travail sans justificatif sera mis en Classe Ouverte

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS		Sommes adressées
1 ^{er} chien	35 €	
2 ^e et 3 ^e (chacun)	30 €	
4 ^e chien ou suivants (chacun)	20 €	
Baby, Puppy	25 €	
Vétéran	25 €	
Chien ne concourant pas (chacun)	10 €	
Lot d'affixe	10 €	
Lot de reproducteur	10 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	50 €	
Chien supplémentaire dans la meute	10 €	
Paire (pour chaque paire)	5 €	
Couple (pour chaque couple)	5 €	
Catalogue papier* (non remboursable)	3 €	
Total global		
ADHÉRENTS 2022: Réduction de 10% sur le montant total de vos engagements N° d'adhérent à jour de cotisation 2022:		
Reste à verser:		
Par <input type="checkbox"/> Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> CCP Libellé au nom de l'Association Canine Territoriale de la Gironde		

Justificatifs à envoyer avec votre engagement (engagements papier)
ou par mail (champion@cedia.fr, travail@cedia.fr)

CLASSES TRAVAIL : copie de l'attestation SCC autorisant l'inscription en classe travail.

CLASSES CHAMPION :

Photocopie du titre de champion national ou international

En l'absence de ces justificatifs, le chien sera inscrit en classe Ouverte.

Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

Les cartons de ring sont à retirer sur chaque ring de jugement.

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer la sanction prévue par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à Signature du propriétaire:

le

CLÔTURE ULTIME DES ENGAGEMENTS :
24 juin 2022 (date de réception)

* Catalogue dématérialisé disponible le matin de l'exposition

En cas d'engagement de plusieurs chiens, les classes baby, puppy, vétéran et ne concourant pas ne peuvent être comptées comme 1^{er}, 2^e et 3^e chien.

SA SANTÉ EST LA CONDITION D'UN AVENIR MAGNIFIQUE.

Les premiers mois de votre chiot sont décisifs pour construire son avenir.

ROYAL CANIN® a développé une nutrition sur-mesure qui répond aux besoins spécifiques de sa croissance grâce à des combinaisons exclusives de nutriments soutenant son système immunitaire et renforçant sa santé digestive.

Choisir l'excellence nutritionnelle ROYAL CANIN®, c'est assurer à votre chiot une santé optimale et lui donner ainsi toutes les chances d'un magnifique avenir.

